Conseil général
1682 Lovatens

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL
DU MARDI 5 décembre 2023

Le président Monsieur Yvon Pichonnat ouvre la séance à 20h30

1. Appel :

Sont excusés :
Mesdames Emmanuelle Boss, Barbara Duperrex, Christiane Maget, Fatima Moret, Camille Simond, Messieurs Benoit Besançon, Christian Corthésy, Xavier Gottraux, Thomas Jegat, Julien Pichonnat.

Sont assermentés :
Madame Manuela Pernet et Monsieur Yves Pernet

Tous les membres de la Municipalité sont présents

22 des actuels 32 membres du conseil général participent à la séance.

2. Lecture du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2023

La secrétaire donne lecture du procès-verbal.

Discussion :
La parole n'est pas demandée.

Vote :
L'assemblée accepte le procès-verbal du 24 octobre 2023 par 31 oui et 1 abstention.

3. Préavis N° 05-2023, Budget 2024

La parole est donnée au Syndic, Monsieur David Pichonnat qui donne lecture du budget 2024 en énumérant les charges et produits de chaque poste. Le total des charges s'élève à CHF 482'310.00 et le total des produits à CHF 483'600.00 ce qui nous donne un résultat positif de CHF 1'290.00.

Rapport de la commission de gestion (Xavier Gottraux, Pascal Pichonnat et Romain Sudan) du 29 novembre 2023 (en annexe) avec la conclusion suivante :

«…en conséquence, elle recommande au Conseil Général de Lovatens d'approuver le budget 2024.»

Discussion :
La parole n'est pas demandée.

Vote :
L'assemblée accepte à l'unanimité ce préavis.

4. Communications de la Municipalité

Le Syndic nous informe que le défibrillateur a été posé à l'entrée du collège. Une séance d'information sera organisée prochainement.

Le Municipal, Monsieur Valentin Gottraux informe qu'il a déposé sa démission pour le 01.01.2024

5. Divers et propositions individuelles

Monsieur Eors Kisfaludy informe qu'il s'est occupé de fermer l'eau du cimetière et qu'il va s'en occuper pour les prochaines années, la vanne étant sur sa propriété.

Madame Sarah Pichonnat, propose de fixer les dates pour l'année 2024. Les prochains conseils auront donc lieu le 7 mai 2024 et le 3 décembre 2024.

Madame Anne Simond informe qu'une soirée pour illuminer le sapin du village aura lieu le 13 décembre et que le culte de Noël se tiendra le 21 décembre.

Le Président remercie chaleureusement les membres du conseil pour leur présence tout au long de l'année.

La parole n'est plus demandée.

La séance est levée à 21h00

Lovatens, le 5 décembre 2023

Le procès-verbal est approuvé par le conseil général du 7 mai 2024

Au nom du conseil général

Le président : Yvon Pichonnat

Conseil général LOVATENS

La secrétaire : Mélanie Gavillet